

L'État radicalisé

Claude Serfati
La Fabrique

Introduction

La mondialisation armée ne date pas d'hier.
En 2020, on comptait 34 conflits armés, 90 % des victimes sont civiles.
On compte 67 millions de déplacés intérieurs.

La guerre en Ukraine (2022) est l'occasion de renforcer les alliances militaires sous domination des USA, de développer le marché de l'armement.

L'objectif du livre est de

- montrer que la France prend sa place dans cette militarisation du commerce mondialisé : elle est membre du conseil de sécurité des nations unies (CSNU), et a été à l'initiative ou a participé à 115 'interventions militaires'¹ depuis 1991 (fin de l'URSS).

- analyser les processus d'activisme militaire et de durcissement sécuritaire : caractéristiques de la radicalisation de l'État français (état d'urgence depuis 2015, 28 000 blessés pendant les Gilets Jaunes et mouvements retraites (non compris ceux de 2023)).

L'armée et la police constituent le socle irréductible de l'État français, contrairement à d'autres pays européens.

L'armée

Depuis 1789, toutes les républiques ont été renversées par un coup d'état militaire, même si les chefs d'État ont par la suite troqué leur uniforme pour un déguisement civil.

Le 13 mai 1958, un coup d'État porte le général de Gaulle au pouvoir. Celui-ci met l'armée au cœur des institutions. La spécificité française repose sur trois piliers :

- la dissuasion par l'arme nucléaire
- l'industrie de l'armement comme moteur des autres secteurs industriels
- la restructuration de l'armée et des rapports avec les ex-colonies.

La Police

La police était sous contrôle municipal jusqu'à Vichy, elle passe alors sous contrôle de l'État, via les préfets.

Depuis la révolution de 1789, la loi protège le citoyen, y compris contre un abus du pouvoir central. La loi 'sécurité globale' de 2018 opère un renversement : l'État se donne les moyens de se défendre de ses citoyens.

La catastrophe industrielle

La France « boxe au-dessus de sa catégorie » :

- elle se fait jeter des différents pays africains où elle intervient militairement

1 Le gouvernement ne dit pas 'guerre' pour ne pas avoir à s'imposer un débat au parlement. L'article 35 de la constitution oblige l'autorisation du parlement pour une déclaration de guerre. Par exemple, en 1991, la France ne déclare pas la guerre en Irak, elle participe à une opération de l'OTAN...

- elle est incapable de produire les biens essentiels (voire la crise Covid)
- les gouvernements ont essayé d'endiguer le recul de la compétitivité des entreprises françaises à l'international, par les baisses des salaires et des cotisations, puis par les baisses d'impôts sur les entreprises et par des cadeaux fiscaux : sans succès.
- Macron tente de stimuler l'économie par le nucléaire, l'armée et l'aéronautique.

Ce livre veut déconstruire trois mythes :

- les contrats d'armements signés récemment sont historiques
- la production d'armes est 100 % française
- la production d'armes crée des emplois

Cette évolution vers un État militaro-sécuritaire est porteuse de dangers pour la démocratie française. Pas seulement parce que Macron a un tempérament 'va-t-en guerre', mais aussi par le renforcement de l'influence de l'armée dans le processus de décision politique qui date de plus avant.

On assiste à :

- une marche vers un État militaro-sécuritaire
- la consolidation des positions racistes dans les armées, la police et une partie de la population.

1) L'armée et le pouvoir politique dans la 5ème République

la 1ère république a été renversée en 1799 par le général Bonaparte (futur Napoléon)

la 2ème république a été renversée en 1851 par Bonaparte, commandant de la garde républicaine (futur Napoléon III)

la 3ème république a été renversée en 1940 par le maréchal Pétain

la 4ème république a été renversée en 1958 par le général de Gaulle

Marx caractérisa le régime de Napoléon III de '*bonapartisme*', dont les caractéristiques sont les suivantes :

- la marginalisation du rôle du parlement
- la présence d'un homme providentiel
- le suffrage universel utilisé comme levier plébiscitaire et instrument de dépolitisation
- la mobilisation de l'armée à l'étranger, utilisée à l'intérieur pour capter l'adhésion de la population
- tout ça dans le but de mater les contestations populaires et faire des affaires.

Le bonapartisme n'est pas une dictature.

Les deux piliers de la république : l'administration et l'armée

Déjà en 1851, Marx souligne cette spécificité française : l'immense organisation bureaucratique et militaire.

A son arrivée au pouvoir, de Gaulle est convaincu de pouvoir se débarrasser de la lutte des classes, héritée selon lui de 1789, par le corporatisme : l'association du capital et du travail. Il démissionna en 1969, suite à un référendum manqué, sur ce sujet.

L'augmentation du pouvoir administratif d'État a pour corollaire l'affaiblissement du pouvoir des citoyens, au niveau municipal (par le renforcement du rôle des préfets), et au niveau des représentants.

L'armée est discréditée par son rôle sous l'Occupation et par ses échecs dans les guerres coloniales. C'est de Gaulle qui la « réintègre au sein de la communauté nationale ».

La Constitution de 1958

Article 13 : le Président de la République nomme aux emplois civils et militaires au plus haut niveau.

Article 15 : Le Président de la République est le Chef des Armées. Il préside le conseil de Défense.

Article 16 : possibilité de concentration des pouvoirs si les circonstances l'exigent, après consultation du premier ministre ; les critères relèvent du jugement du Président, de lui seul. Sans limitation de durée. Au bout de 30 jours, le conseil constitutionnel peut être saisi par le parlement. Au bout de 60 jours, le conseil constitutionnel donne son avis, de sa propre initiative.

C'est la porte ouverte à la dictature, le président peut, pour assurer le Salut Public, agir hors contrôle du parlement ou de la justice.

Cet article 16 a été utilisé par de Gaulle en 1961 lors du putsch des généraux, pendant la guerre d'Algérie, pour plusieurs mois.

Cet article ouvre la voie légale, constitutionnelle, pour répondre aux menaces de guerre, de guerre civile. Il a été agité comme un chiffon à mordre lors de la crise Covid.

Article 36 : L'état de siège est décrété en Conseil des ministres, pour 12 jours, puis sur autorisation du parlement. Pendant l'état de siège, l'armée remplace la police et la justice. Les libertés sont restreintes, couvre-feu, surveillance accrue des médias et de la population.

Restructuration militaire

Le CEMA, Chef d'état major des armées, poste créé en 1953, est le plus haut gradé militaire. Il est restructuré et centralise le pouvoir sur toutes les armées, et les choix des équipements. Il a sous ses ordres les chefs d'état-majors de l'armée de Terre, de l'Air et de la Marine, les renseignements militaires, le commandement des opérations spéciales, le commandement de la cyberdéfense, etc.

C'est une innovation de la 5ème république et une spécificité française. Avant les pouvoirs sur les armées étaient divisés entre différentes autorités, dont des ministres.

Le CEMP, Chef d'état major particulier, conseille le Président, Chef des Armées. Il le voit tous les jours. C'est le numéro 2 dans l'ordre protocolaire (après le secrétaire général de l'Élysée). Il est très impliqué dans les questions techniques mais aussi doctrinales (surtout dans le nucléaire).

La nomination des CEMA et CEMP ne sont pas corrélées à l'élection présidentielle. La plupart ont poursuivi leur mandat, à cheval sur deux voir trois mandats présidentiels. Ce qui souligne le fait que les différents partis au pouvoir sont sur la même ligne en ce qui concerne le rôle des militaires dans le processus politique.

Tous les CEMP ont été promus CEMA, ce qui augmente la cohérence et la stabilité du rôle de l'armée au sein des institutions.

Le CPCO, centre de planification et de conduite des opérations, a constitué trois cellules de crises : autant pour l'étranger (Levant, Afrique) que pour le territoire national (après les attentats de 2015). Ce qui confirme la porosité entre les interventions à l'extérieur et à l'intérieur.

Verticalisme absolu

L'armée se félicite de la grande autonomie du Chef de l'État vis-à-vis de la représentation nationale, tant en situation de crise que pour la dissuasion nucléaire. La mise en place de différentes structures opérationnelles l'exonère de passer par la case démocratique.

On peut citer l'opacité des interventions au Rwanda, au Mali.

La stratégie militaire se déplace sur plusieurs niveaux : sous couvert d'humanitaire « gagner les cœurs et les esprits », mener des opérations de contre-insurrection, héritage des guerres coloniales.

Certains conflits entre ego militaires, ou entre ego civils versus militaires, ont le mérite de révéler les positions de chacun. En 2012, un décret pris en conseil des ministres pour redonner plus de place au ministre

de la défense provoqua l'ire de deux généraux qui publièrent leur mécontentement, dans Le Figaro : dans « *un système où les chefs militaires n'auraient plus la capacité d'influer sur les choix majeurs des responsables politiques, on prendrait le risque d'une triple évolution, souvent constatés dans les pays européens où les militaires sont tenus en suspicion : syndicalisation, politisation des élites et découragement des meilleurs.* » C'est dit !

Après le décortiquage des imbroglios au cours des opérations militaires au Mali, les uns rejetant les responsabilités des échecs sur les autres et inversement, Serfati en conclut que :

- il faut se méfier de l' « habillage de la réalité », mensonges d'État et secrets défense, et tenter de les dévoiler

- il est vain de tenter de démêler les interactions civiles et militaires, dans les processus de guerre : dans le fond, ils sont pleinement d'accord.

Conseil de défense

Il est réuni par le Président de la république depuis 1958, à des rythmes différents mais qui s'accélérent.

Cela concernait, au départ (de Gaulle), uniquement les questions militaires et nucléaires, les investissements. En 2015, Hollande y a fait entrer les problèmes de terrorisme, les réunions étaient hebdomadaires. Depuis 2020 (crise Covid) Macron a mis à l'ordre du jour toutes les crises, quelles qu'elles soient, y compris l'énergie.

La militarisation dans les processus de décisions (délibérations et décisions couvertes par le secret défense) est marquée par le fait que ce conseil de défense se réunit avant le conseil des ministres, d'une part, et que c'est l'état major qui y convoque les ministres concernés.

Exemple anecdotique (?) : la réouverture du parc à thème du Puy du Fou en juin 2020 : Philippe de Villiers, créateur de ce parc à thème, est le frère de Pierre de Villiers, ex-CEMA (démissionnaire en 2017 pour désaccord sur l'opération Sentinelle)...

La gesticulation militaro-sécuritaire de Macron correspond certes à son tempérament, mais aussi à son besoin de s'appuyer sur l'armée pour consolider une légitimité mise à mal dans sa politique intérieure.

2) L'armée prépare et fait la guerre

La France est intégrée dans l'espace économique mondial. Elle participe à la défense de l'ordre mondial. Elle contribue à en dessiner le caractère inégal et militarisé.

Son engagement militaire ne s'est pas relâché depuis 1945 : elle a pris sa part de responsabilité dans la fabrication de la misère du monde. Les pays où elle intervient en Afrique sont toujours classés parmi les plus pauvres. Aide militaire, aide humanitaire ? Les dépenses militaires au Sahel sont 4 fois supérieures aux dépenses pour la santé et l'éducation.

Deux Hypothèses

- la politique d'un pays dépend de sa place à l'international

- sa position internationale dépend de ses performances économiques et de sa capacité nucléaire

La répartition entre ces deux pôles (économique et militaire) varie selon les pays : ex : les choix de la Russie (militaire > économique) et de l'Allemagne (économique > militaire) sont opposés.

La France (depuis 1958, de Gaulle) a imbriqué le développement militaire et économique, même si on constate le déclin économique.

Interventions militaires permanentes

On ne connaît pas le nombre exact d'interventions militaires depuis 60 ans ! Cela est dû au caractère fourre-tout des dénominations.

- 106 selon un rapport parlementaire de 2015
- 126 entre 1962 et 2011, selon un autre rapport.

Les accords 'd'aide mutuelle' entre la France et ses ex-colonies sont secrets. Même les ministres concernés ne connaissent pas toutes les clauses quand ils en connaissent l'existence.

Aujourd'hui, la présence militaire forte est de plus en plus contestée. Les effectifs permanents ont diminué (ils restent de l'ordre de plusieurs milliers en Afrique, pareil dans les DOM-TOM). Mais l'efficacité des équipements et la sophistication de la surveillance augmentent les possibilités d'intervention.

Sans compter la participation aux guerres 'OTAN' (Golfe, Afghanistan, Yougoslavie, Ukraine...), avec un coût énorme. Exemple : la guerre en Afghanistan, pour la France, a coûté 4 milliards €, soit le coût de la formation des infirmières pendant dix ans.

L'âge d'or, pour les militaires, fut l'époque de la fin de la guerre froide, et avant que la Russie ne redevienne une puissance militaire. Les armées avaient les mains libres.

C'est l'époque de la suspension de la conscription. Les investissements se tournent vers les armées de métier.

Le moment 2008

Il impacte le statut de la France dans le monde.

- crise financière
- Fin de l'illusion d'un monde unipolaire dominé par les USA :
 - impasse des guerres américaines (Irak, Afghanistan)
 - montée des ambitions de la Chine
 - retour de la Russie sur la scène mondiale

Puis les 'printemps arabes' qui amplifient le tout.

La France mobilise 80 % de ses forces en Afrique. Alors que le Royaume-Uni, comparable, mobilise 75 % de ses troupes au sein de l'OTAN.

Aujourd'hui, l'impasse de ces guerres et les conséquences catastrophiques pour les populations ne peuvent être niées. Du coup, le CEMA en reporte la responsabilité sur les politiques, critique les 'guerres du Président', guerres pour convenances personnelles. Il épingle aussi la société civile qui ne pense qu'à son bien être.

« Nous avons une partie de la population, dans les couches aisées, dont le modèle économique et social est élaboré (les zones de références sont Londres, New York et la Silicon Valley), puis en bas de l'échelle sociale, une autre partie de la population dont la référence est La Mecque. Nous avons encore dans d'autres couches de la population une fascination pour Moscou. Où est l'intérêt national ? » (Colonel Goya, devant l'assemblée nationale, 2020). Cette tripartition de la population française laisse songeur, commente Serfati.

Plus prosaïquement l'armée critique la lutte contre le terrorisme, passé de mode, qui se fait au détriment de la préparation de conflits majeurs.

Préparation aux guerres de haute intensité

Il s'agit d'augmenter les dépenses dans trois domaines principalement : le nucléaire, les armements

hybrides (numérique) et traditionnels (l'Afrique).

Le budget militaire qui est de 2 % du PIB² devrait atteindre 4 % (soit une augmentation de 40 milliards €³), pour être prêts à mener une guerre de haute intensité. (L'OTAN demande à ses partenaires une augmentation de 3 % avec l'Ukraine comme prétexte).

Le nucléaire

C'est l'arme nucléaire qui permet à la France de rester dans le TOP 5 des nations.

En 1945, la création du CEA est soutenue par tous les partis.

1947, c'est la guerre froide et l'éviction des ministres communistes. C'est aussi l'époque de conflits politiques internes au CEA. Cela n'empêche pas son évolution vers l'utilisation de l'énergie atomique dans tous les domaines (donc militaires) sans avoir besoin de l'autorisation du parlement, puisque c'est dans ses statuts.

En 1968, le Traité de Non prolifération est promulgué. Il ne sera signé par la France qu'en 1992. France qui a averti qu'elle ne signera jamais aucun traité contre l'utilisation des armes nucléaires. Ce TNP tente de conforter les privilèges des membres permanents du CSNU. Mais cela n'empêche pas, puisqu'il faut bien vendre sa technologie, de vendre du nucléaire civil aux pays demandeurs. S'ils le transforment en nucléaires militaires, bah...

D'ailleurs, Macron l'a dit en décembre 2020 : pas de nucléaire militaire sans civil, et inversement.

Rappel : les processus de puissance verticale présidentielle et de dissuasion nucléaire sont liés depuis l'origine. Le CEA-EA (EA ajouté pour Énergies Alternatives) en est la colonne vertébrale, plus l'armée qui a un rôle prépondérant dans la définition des besoins et les déploiements opérationnels, plus l'opacité et le secret. Cela donne une augmentation des dépenses sans débat ni autorisation parlementaire.

Repositionnement international

L'Afrique

La France y dispose de plateformes permanentes pour un redéploiement rapide.

Par contre, les contrats économiques sont en déclin, face à la concurrence de la Chine, des USA et de la Russie (et aussi de la Turquie). Elle y perd sans cesse des parts de marché.

Contrairement à d'autres pays européens, elle s'accroche à l'Afrique (passé colonial et richesse du sous-sol) au lieu de miser sur les pays au développement rapide (Asie).

La Françafrique est une spécificité française qui a construit une classe de capitalo-fonctionnaires qui navigue du privé au public : Total, Orange, Orano, voire Bolloré ou Véolia. ELF était, en son temps, qualifié de 'nid de barbouzes'. Les grandes entreprises se jettent sur les externalisations octroyées par l'État (ex : Bolloré a obtenu le marché des transports des troupes au Sahel). C'est le pré carré des présidents (renseignements, réseaux, secrets, malversations...).

L'Afrique est un terrain d'entraînement et d'expérimentation du matériel avant de vendre expertise et armement.

La Turquie

Ce pays est considéré par la France comme un risque majeur de guerre en Europe (noter que le livre a été écrit avant la guerre en Ukraine). C'est le pays incontournable pour l'approvisionnement de l'Europe en gaz : il y passe les gazoducs russes. C'est un État qui ambitionne de rejouer un rôle majeur au Moyen-Orient et de retrouver la puissance de l'ex-empire ottoman.

2 Pour info, le PIB en 2022 est de : 2600 milliards €.

3 Pour mémoire l'assemblée nationale a voté (sauf FI et PC) en juin 2023 la loi de programmation militaire (LPM) annoncée par Macron de 413 milliards €.

La Zone Indo-Pacifique

Notion introduite par les USA, contre la Chine.

La France l'a délimitée, pour sa part, de Djibouti à la Polynésie. 8000 soldats en permanence, sur terre et en mer.

- volonté de préserver les miettes de l'héritage colonial
- volonté de tenir son rang dans le maintien de l'ordre mondial, via le nucléaire (210 essais nucléaires au Sahara et en Polynésie entre 1966 et 1996).
- volonté de se préserver un accès aux ressources sous-marines. La ZEE de la France est de 9 millions de km², deuxième surface après les USA.

La France participe donc aux exercices militaires en mer de Chine, avec le Japon et l'Australie, sous le commandement US. De même, la France se vante de signer des 'contrats stratégiques' avec l'Inde ou l'Australie. Les ventes d'armes augmentent (couac : le camouflet en 2021 : l'Australie préfère acheter des sous-marins US que français). Mais les ventes industrielles stagnent.

On constate l'impasse du modèle gaullien d'associer la puissance militaire et les performances économiques. Le recul industriel n'est pas compensé par l'activisme militaire.

Les ambitions surdimensionnées de la France

Dans le contexte de l'échec de la politique guerrière aventuriste des USA (Irak, Afghanistan), la France essuie des échecs en Afrique. La différence est que le Sahel est essentiel à la France, et l'Irak et l'Afghanistan ne sont pas essentiels aux USA. De plus, elle a besoin de l'aide des Nations Unies ou des USA pour poursuivre ses interventions.

Au Liban, après l'explosion de Beyrouth, Macron accourt pour tenter (sans succès) d'imposer un modèle de relance sous l'égide française, un retour à l'ordre colonial comme au début du XX^e siècle.

En plus, l'état des équipements militaires est médiocre : sur les 430 hélicoptères de combat, un tiers ne peut pas voler. Les hélicoptères Tigre ont pourtant coûté 50 % de plus que prévu.

Macron continue de foncer : « *Paradoxalement, ce qui me rend optimiste* [sur l'avancée de la défense européenne], *c'est que l'histoire que nous vivons en Europe devient tragique.* » avril 2018... L'armée française est la plus puissante d'Europe. Il espère une augmentation des ventes d'armes avec le raidissement sécuritaire de l'UE (contre le crime organisé, le terrorisme, les migrations).

La plupart des citoyens français n'ont pas connaissance du déploiement militaire français dans le monde.

Prospectives :

- augmentation du budget militaire (et reconversion d'une partie du budget anti-terroriste)
- accroissement du volume et de la qualité des équipements
- progression rapide du programme nucléaire
- continuation des guerres 'asymétriques'

L'ampleur de cette évolution ne dépend pas du Parlement, toujours à la botte de l'exécutif en matière militaire, mais de l'acceptabilité sociale. Par anticipation, l'État se dote de tout un panel de lois pour sanctionner les récalcitrants à l'union nationale.

3) Production d'armes et catastrophe industrielles

La Rafale-mania

On a constaté la catastrophe industrielle au temps du Covid : pas de production interne de masques, pas

de production de tests, pas de production de vaccins, malgré les millions d'euros que coûte la recherche pharmaceutique. L'effondrement de l'industrie civile (emplois, contrats, balance commerciale) est à mettre en relation avec l'imbrication de l'État dans le domaine économique, voulue par de Gaulle. La priorité au militaire, quoi qu'il en coûte, a comme corollaire de ne pas investir en R&D dans le civil autant que les concurrents occidentaux.

Un débat interdit

Ni le ministère des Armées, ni les armées ne communiquent sur la répartition des postes budgétaires, sur les interventions, sur les ventes d'armes. Les chercheurs sont bloqués par le manque de données, couvertes par le 'secret défense'. Les rapports parlementaires se heurtent aux mêmes portes fermées. Leurs critiques se contentent de vouloir relégitimer les ventes d'armes en les rendant plus acceptables : pas de ventes contre les peuples (90 % des victimes de guerre sont des civils...), pas de vente aux dictatures, etc. La Cour des Comptes fait le même constat.

Un trait singulier de la France est cette hyperpuissance de l'exécutif par rapport au législatif.

Le recul industriel continu

En 2020, le déficit de la balance des biens manufacturés était de 107 milliards €, soit le triple de 2009. En 2021, ce déficit est de 56 milliards € avec les pays de l'UE.

On a dit que c'était à cause du coût des salaires. Non, les salaires dans la zone UE sont comparables.

On a dit que c'était le poids des impôts sur les entreprises (110 milliards en 2020). Non, le montant des subventions et des cadeaux fiscaux (dont aucun contrôle sur l'utilisation et l'efficacité n'est fait) est de 200 milliards € : Bayrou, 'sidéré', a déclaré que c'était « une économie de pays en voie de développement » !

Le chiffre d'affaire (CA) de l'industrie de l'armement a doublé entre 2008 et 2019, pendant ce temps-là, le CA de l'industrie manufacturière a stagné. La vente d'armes n'entraîne pas la vente de biens civils.

Le mésosystème français de l'armement

Méso : entre macro (investissements nationaux) et micro (entreprises).

Il s'agit d'interroger le rôle de l'État. Non seulement il décide des impôts à prélever (ou non), mais il décide de la manière de réinjecter cet argent dans l'économie. Par exemple, le paiement des intérêts de la dette réinjecte 37 milliards € dans les classes rentières.

Certaines productions, on le sait maintenant, peuvent profiter à certains groupes, tout en nuisant aux populations superflues (notion d'écocide). C'est pareil pour l'industrie de l'armement. Huit gros groupes reçoivent 70 % des paiements totaux (CEA, Airbus, Thalès, Safran...), 2000 entreprises sont dépendantes à plus de 25 % de leur CA des commandes de l'armement.

Le CEA est le pilier de ce mésosystème français de l'armement : il reçoit 5 milliards € par an, à répartir à 60 % pour le civil, 40 % pour le militaire. Le CNES (espace), ONERA (aéronautique) sont chapeautés par la DGA (délégation générale de l'armement). L'interaction militaire/civil est continue : les militaires en retraite occupent des fonctions civiles au sein des institutions étatiques.

Mesurer l'impact du militaire dans l'économie

Le budget militaire serait de 2 % du PIB.

Il est difficile de connaître les chiffres exactement, cela est dû (volontairement, ndlc) à une

nomenclature imprécise : les productions militaires sont cachées dans différentes rubriques (aéronautique, haute technologie, etc.). Mais on peut quand même dire que le CA de la production d'armes est 7 fois supérieure au CA de l'équipement médical.

Serfati qualifie ce système de 'Colbertisme high tech' qui a favorisé l'émergence de champions. La R&D est basée sur trois caractéristiques :

- investissement massif dans les secteurs à forte composante militaire (1,2 milliard € pour les huit groupes déjà cités, 55 millions € pour le ministère de l'environnement)
- formation d'une classe de 'capitalo-fonctionnaires' : banques, grands groupes / parlement, ministères, par exemple, avec portes tournantes
- financement de l'État pour l'innovation concentrée sur quelques groupes

Innovation technologique

L'industrie militaire serait la locomotive du développement économique ?

Les innovations ne se diffusent pas (IA, nucléaire), pas comme la machine à vapeur ou l'électricité qui s'étaient diffusés dans tous les domaines.

L'impasse du nucléaire

Ne pas oublier que c'est une industrie d'extermination massive.

2021 : Macron annonce la construction de 5 EPR et de moult SMR, malgré le coût croissant et les retards dans la constructions des programmes déjà engagés.

Echecs cuisants : Phénix, démarré en 1974, arrêté en 1997.

Astrid (4^{ème} génération). Le CEA resta silencieux sur sa participation un bon moment puis déclara en 2021 se retirer du programme. Le projet a quand même déjà coûté 1,2 milliard €.

Pourquoi persévérer ?

C'est dangereux, coûteux, inefficace, de courte durée et problème des déchets.

L'État persévère parce qu'il a appuyé sa puissance nationale et internationale sur cette filière. De Gaulle a construit deux béquilles : le CEA pour la version militaire et EDF pour la version énergétique. Ces deux versants sont en conflits permanents pour tirer à eux les mannes, arbitrés par les ingénieurs des Mines et des Ponts et Chaussées.

On en connaît le fiasco : la restructuration de la filière a un coût exorbitant.

Désastre de l'industrie électronique

C'est une technologie à portée générale (ordinateur, télécom, TIC), elle aboutit au développement de l'économie numérique (objets connectés, robotisation).

1960 : de Gaulle donne la priorité à l'électronique militaire

1981 : Mitterrand fait de même (57 % des investissements sont pour l'électronique militaire)

2020 : Le budget R&D électronique vient à 97 % du ministère des Armées, 3 % du ministère de l'industrie.

Du coup, on compte quelques industries françaises à la pointe du secteur militaire, à l'international, mais le sous-financement du secteur civil met à France à la 16^{ème} place dans le domaine de la robotisation industrielle.

Le duopôle Alcatel / Thomson est l'histoire d'une faillite industrielle, dont on vous passe les détails. Cela aboutit à la disparition d'Alcatel (60 000 emplois en 2006, 4 000 en 2022), devenue une filiale de Nokia,

groupe finlandais. Thomson abandonne le secteur de l'électronique civil (repris par les allemands) pour devenir Thalès et se concentrer sur le militaire et le sécuritaire. Les emplois en France dans l'électronique chute de 25 % entre 2005 et 2018, pendant qu'ils augmentent de 28 % en Allemagne.

Si on compte la croissance des importations nécessaires à cette production, la balance des biens électronique est déficitaire de 150 milliards € dans la décennie 2010.

L'Intelligence Artificielle (IA), phare hypermédiatisé, ne vaut pas mieux : le nombre de publications et de brevets est faible. Cela n'est pas dû à la faiblesse de la qualité des chercheurs, mais à la faiblesse des budgets R&D publics. C'est la même stratégie à l'œuvre : priorité au militaire en délaissant les secteurs civils. En 2020, la France est avant-dernière européenne (devant la Roumanie) pour le développement de l'internet des objets.

L'aéronautique

Les majors de l'armement sont aussi les acteurs majeurs de l'aéronautique : Airbus, Dassault, Safran, Thalès...

Le succès de cette industrie est indiscutable, la France se place au deuxième rang mondial. La balance est en excédent de 20 milliards €.

Les financements de la R&D sont très lourds, très longs (compter 15 à 20 ans avant retour sur investissement), ils sont principalement publics. L'OMC (qui est aux manettes ? ndlc) a émis une règle empêchant les États de subventionner l'aviation civile, sauf si les activités sont liées à la sécurité. Ceci afin de garantir la suprématie des 'vainqueurs' de la seconde guerre mondiale. Ce sont donc les avions militaires qui 'permettent' les subventions publiques pour les avions civils. Ces règles qui biaisent la concurrence 'libre et non faussée' ont favorisé deux trusts ; Boeing (US) et Airbus (UE).

Effet d'entraînement limité

Les PME sont très spécialisées : elles n'ont pas d'autres débouchés pour leurs produits que leur commanditaire, et ils sont souvent commandés à l'unité. Les PME dépendent d'un seul donneur d'ordre : la moindre réduction des commandes entraîne des licenciements.

Ce sont des PME vulnérables.

Ventes d'armes

Il est illusoire de penser que les ventes d'armes peuvent combler le déficit de la balance commerciale (exportation-importation).

En 2013 : le déficit commercial des entreprises de la défense est de 55 milliards €, l'excédent des ventes d'armes est de 3 milliards €.

Le coût politique à payer est le soutien aux dictatures, l'utilisation des armes contre les peuples (Brésil, Émirats Arabes Unies), la corruption, les commissions occultes, etc.

Le coût financier repose en derniers recours sur le contribuable. Si un pays ne paie pas (Irak, Libye, par ex), la COFACE assure le paiement (abondé par qui ? ndlc). Si le coût est trop élevé, c'est le contribuable qui rembourse les entreprises françaises de l'armement.

Mythe 1 : une production non délocalisable, 100 % françaises

2020, un rapport du Sénat annonce 200 000 emplois existant dans le secteur de la défense, innovants et non délocalisables. L'industrie de la défense serait « le fer de lance de la relance économique ».

Le tiers des systèmes des équipements sont produits par les pays clients : ce sont les ‘compensations industrielles’. Comme la France est toujours en recherche de contrats pour financer son industrie : elle accepte des conditions de plus en plus désavantageuses (l’Inde a obtenu des compensations industrielles de l’ordre de 50 % sur certains contrats). Ce transfert de technologie, formations des ingénieurs, a pour conséquence le risque de transformer les clients en concurrents. La France vend des centrales (civiles) à des pays ‘à risques’ qui ont les moyens de les transformer en nucléaire militaire.

Les industries d’armement ont besoin d’importer tout un tas de pièces fabriquées ailleurs (moteurs, radars...). Elle importe aussi du matériel clé en main, comme les drones US, puisqu’elle n’a pas investi dans cette filière.

La part de la valeur ajoutée dans les entreprises françaises de l’armement est en déclin.

Mythe 2 : créations d’emplois multipliés par les exportations

Entre 2011 et 2017, le CA de l’armement a augmenté de 30 %, l’embauche de 10 %.

En 2019, Dassault (pas de participation de l’État) reverse 175 millions € de dividendes, les entreprises d’armement dans lesquels l’État a 25 % du capital ou plus reversent 2,5 milliards € de dividendes.

Exemple : les Rafales entre 2015/2020 : les ventes à l’exportation comptent pour 75 % dans le CA de Dassault, les ventes à l’armée sont de 25 %. Le CA a été multiplié par deux, les embauches directes ont augmenté de 5 %, les emplois induits augmentent de 1,2 %.

Rappel : cette industrie est profitable aux actionnaire (bénéfices), provoque des destructions dans la société (coût). Tout comme l’industrie du tabac, des pesticides, etc. Parallèlement, les secteurs du care ou de l’enfance embauchent trois fois plus que l’armement.

4) En marche vers l’État militaro-sécuritaire

Une périlleuse singularité

La France est le seul pays à avoir instauré 50 mois d’état d’urgence entre 2015 et 2022 (date de publication du livre). C’est le seul pays à mobiliser 10 000 soldats (dont 3 000 en permanence) dans l’opération Sentinelle, depuis 2015. C’est le seul pays à avoir militarisé la gestion du Covid (décisions secrètes du Conseil défense).

Depuis 1986, 32 lois sécuritaires qui échappent aux juridictions ordinaires.

En 2021 : 4 lois sécuritaires dans la foulée⁴.

La France s’éloigne de l’État de droit, fondé sur la séparation des pouvoirs exécutif, législatif, judiciaire et sur la garantie des droits fondamentaux. Cette récession concerne l’ensemble des pays occidentaux.

Dans un contexte néo-libéral (Hayek, Friedman), les individus sont entrepreneurs d’eux-mêmes, obéissant aux lois du marché.

La fonction de l’État est de réguler les antagonismes sociaux pour rendre durable l’exploitation du travail considéré comme marchandise. L’État social n’étant que la résultante du rapport des forces : *entre deux droits égaux, c’est la force qui prime* (Marx).

L’autoritarisme du programme néolibéral a un contenu de classe, il s’attaque à l’État social et à l’État de droit. C’est une guerre civile qui vise à attaquer les institutions qui protègent les salariés et les citoyens.

4 En 2023 a été votée une loi anti-squat , punissant de trois ans de prison et 45 000 € d’amende tout squatteur.

C'est pareil dans bien d'autres pays, sauf qu'en France, le bonapartisme facilite ces attaques.

Oppression bureaucratique

La marche vers l'État militaro-sécuritaire repose sur trois composantes :

- l'armée : Sentinelle et autres occasions d'intervenir sur le territoire
- la police militarisée, intouchable depuis sa manif du 19 mai 2021 contre les magistrats devant l'Assemblée Nationale
- l'Administration qui a de plus en plus de compétences

Sous couvert d'un État social, l'administration endosse de plus en plus le rôle de contrôle de la population. Elle défend, au nom de l'intérêt général, les intérêts des particuliers.

Le Conseil d'État est une des incarnations de l'appareil d'État. Il fut fondé au 16^{ème} siècle sous le nom de Conseil du Roi. Il est le garant de l'identité de l'État, de l'identité nationale. Son rôle, dans les institutions, est si important qu'il survit à toutes les vicissitudes, même à Vichy.

Il accompagne sans réticence tout projet de loi liberticide présenté depuis 2015.

La bureaucratie est cependant en crise. Elle est de moins en moins légitime.

Les ARS, par exemple, ont pris la direction gestionnaire et comptable des hôpitaux. C'est un fiasco. Echec aussi les programmes technologiques depuis les années 1970.

La bureaucratie a repris du poil de la bête avec la lutte anti-terroriste : contrôle et répression de la population, aux côtés de la police.

Lutte anti terroriste et racisme « d'en haut »

La notion 'd'ennemi intérieur' a été initié en 2001 aux USA, reprise en 2015 en France.

Logique de la loi anti séparatisme : C'est le germe des attaques contre la liberté de la presse (1881) et des associations (1901). L'intégrisme serait le signe de la radicalisation, elle-même indice de séparatisme qui annonce le terrorisme.

2016 : Nice : les intégristes sont les personnes qui portent le burkini (arme par destination)

2016 : Valls (premier ministre) : le burkini n'est pas compatible avec les valeurs de la France, de la république.

2019 : Castaner (ministre de l'intérieur) : est intégriste celui qui porte la barbe, qui ne fait pas la bise, mais fait la prière ostentatoire, porte le voile intégral.

2020 : Blanquer (ministre de l'éducation) : ceux qui adhèrent à l'islamo-gauchisme « *sont les complices intellectuels du crime* » commis contre Samuel Paty.

A mettre en parallèle avec le judéo-bolchévisme des années 1940.

Cette idéologie fut portée d'abord par les partis de droite et d'extrême droite, avant d'être reprise par Pétain, « *grand soldat* » selon la formule de Macron en 2018. L'idéologie d'islamo-gauchisme est, à l'inverse, impulsée par le gouvernement et se diffuse dans la population.

Les lois racistes s'inscrivent dans une culture raciste.

Klemperer : les idées prennent vie quand elles entrent dans l'usage d'un groupe, d'une collectivité.

Marx : Les idées deviennent une force matérielle quand elles s'emparent des masses.

Badinter (1997) : on assiste à la Lepennisation des esprits : les responsables politiques s'emparent des schémas de pensée de l'extrême-droite.

Valls (2016) ; les roms ont pour vocation de revenir en Roumanie.

Les lois liberticides sont à destination des juges, mais aussi de la police, de l'armée et de

l'administration.

S'y ajoutent les notes de services et textes réglementaires qui passent sous les radars de la loi, mais qui attisent les attitudes d'exclusion : OQTF illégales, refus d'enregistrer des demandes d'asile ou de séjour...

Le racisme d'État se définit par la production d'un rapport social raciste dans un État qui se dit anti-raciste.

L'État raciste affiche le racisme comme idéologie d'État.

Continuum de la sécurité globale : Sentinelle

Dès 2008, le Livre Blanc de la Défense estime que la différence entre ennemi intérieur et ennemi extérieur n'est plus pertinente.

2015 : mise en place de l'opération Sentinelle, pérennisée en 2016. L'armée est chez elle dans l'espace public. L'objectif est de pouvoir déployer 3 000 hommes en permanence et 10 000 si besoin. Ce sont les mêmes soldats qui interviennent à l'étranger et en France. Comme ça, ils transfèrent leurs compétences acquises dans une intervention sur l'autre. Du Sahel au 9.3. !

Sentinelle donne un avant-goût des opérations de maintien de l'ordre sur le territoire en cas de 'crise majeure', c'est-à-dire « quand l'intensité des phénomènes ont un impact sur le fonctionnement de l'Etat » (Livre Blanc).

L'armée se tient prête à agir massivement, rapidement, sur la durée (Le Drian, 2016). En 2019, acte 19 des GJ : le Gouverneur militaire de Paris a autorisé l'intervention de l'armée, avec possibilité de faire feu, si besoin.

L'état-major est divisé sur Sentinelle : certes, cela habitue les citoyens à voir l'armée au quotidien dans les rues, cela place l'armée en position de dernier recours pour sauver l'ordre social, mais cela ampute sur les effectifs pour maintenir la place de la France à l'international.

L'état-major discute aussi du degré et de la pertinence de l'état de siège (article 36 de la constitution), à instaurer, par exemple pendant la crise Covid...

Appliquez les lois !

Un tribunal de 20 généraux en retraite, en avril 2021 n'est ni un jet de bile de vieilles ganaches, ni un texte séditieux. L'armée veut faire pression sur le gouvernement. Ces généraux utilisent les mêmes termes que les généraux putschistes d'Alger : 21 avril 1961 / 21 avril 2021... Mais l'armée n'est pas dans une position comparable par rapport à l'exécutif.

« Si rien n'est entrepris, le laxisme [racialiste, intégristes, décolonial] continuera à se répandre inexorablement dans la société, provoquant au final une explosion et l'intervention de nos camarades d'active », faute de quoi, ajoutent ces généraux, « demain, la guerre civile mettra un terme à ce chaos croissant. »

Dans le même temps, un rapport de la gendarmerie fait les mêmes menaces : « une guerre hybride nous a été déclarée [l'islamisme], elle est multiforme et s'achèvera au mieux sur une guerre civile, au pire sur une cruelle défaite sans lendemain ». (29 avril 2021). l'ennemi est ici les islamistes mais aussi les groupes revendiquant une 'intersectionnalité de luttes'.

En ce qui concerne la base : 44 % des soldats et policiers soutiennent Marine Le Pen.

Une longue tradition antidémocratique

Fin 19^{ème}, l'armée est antirépublicaine et antisémite (affaire Dreyfus).

Avant et durant la première guerre mondiale, l'Union Sacrée réconcilie l'armée et la république .

Entre les deux guerres, la méfiance s'installe à nouveau : les gouvernements de la Troisième république

ne savent pas gérer la montée du communisme. Un comité secret, connu sous le nom de La Cagoule, est créé par des militaires. Il échoue dans sa tentative de coup d'État en 1938. Des militaires sont présents au sein de l'Action Française. Les associations d'anciens combattants (3 millions) ont une orientation anti-communiste.

Pendant la seconde guerre mondiale, l'armée opte pour un positionnement Pétainiste, non par obligation, mais parce qu'elle partage les valeurs prônées par le maréchal.

Quelles menaces séditeuses aujourd'hui ?

L'armée n'est pas la même qu'en 1961 : elle est professionnelle, elle ne souhaite pas prendre le pouvoir. Elle souhaite que le pouvoir applique les lois contre l'ennemi intérieur. Elle se place plutôt en aiguillon d'un pouvoir discrédité.

Pour le moment, l'état de siège, légal par l'article 36 de la constitution, n'est pas une option. Il y a déjà un bel arsenal, et l'état d'urgence banalisé.

Que fait la police ? De la politique !

La police devient nationale sous Vichy. Avant, elle était sous l'autorité des maires, la commune étant considérée comme le fondement de la démocratie. A la Libération, il y eut peu d'épuration au sein de la police, malgré son rôle joué pendant la guerre (rafles et arrestations massives de juifs).

13 mars 1958, elle manifeste « à bas les députés », « mort aux juifs »

17 oct 1961 : elle réprime une manifestation d'algériens à Paris : plusieurs centaines de morts.

8 février 1962 : elle réprime une manifestation à l'appel des partis et syndicats ouvriers : 8 morts à Charonne.

Le préfet de police Papon (1958/1967), chef de cabinet sous Vichy, reçoit la légion d'honneur de De Gaulle en juillet 1961, est ministre du budget de Barre (1978/1981). Il est condamné pour crimes contre l'humanité : 10 ans de prison en 1998, libéré pour des raisons de santé en 2004.

L'influence des syndicats de police grandit au sein du ministère de l'intérieur : entre 2008 et 2019 :

- le budget du ministère de l'intérieur augmente de 71 %
- le budget du ministère des armées augmente de 58 %
- le budget du ministère de l'enseignement augmente de 41 %
- le budget du ministère du logement diminue de 24 %

On peut parler de militarisation de la police : équipement, armes, drones...

Les lois protègent les policiers en cas de violence.

La manifestation du 19 mai 2021 de la police à l'Assemblée Nationale, organisée en collaboration avec le ministère de l'intérieur, sous couvert du président, était clairement une attaque contre le pouvoir judiciaire, contre l'État de Droit. Elle fut soutenue par tous les députés, sauf la FI.

La police, hors de la justice

Les lois sécuritaires, depuis 2015, organisent un transfert des pouvoirs judiciaires vers le pouvoir administratif.

C'est Hugo, après le coup d'État de Bonaparte le Petit, qui a écrit : « *police partout, justice nulle part* »...

Ces lois marginalisent le Parlement, renforce la police administrative puisque ces lois sont mises en œuvre sous couvert des préfets et de la police.

Exemple : la gestion du covid (assignations à résidence, auto-attestations dérogatoires, restrictions des libertés,...) s'est faite sous l'autorité des préfets, pas de la justice.

C'est une mutation radicale, l'émergence du droit répressif de la sécurité nationale : toutes les ressources répressives sont utilisées non contre un ennemi, mais face à une menace : la dangerosité est fondée sur l'intention. Le flou des textes laisse libre interprétation sur le terrain. Toute résistance sociale est transformée en intentionnalité terroriste.

Exemple : la loi de 2017 permet les arrestations préventives. La manifestation des GJ en avril 2019 : 9400 contrôles préventifs pour 30 000 manifestants.

Rappel : toutes ces lois sont validées par le Conseil d'État.

Multifichés

Fichage de masse et traitement algorithmique sont désormais de mise.

En 2018, un rapport parlementaire recense 106 fichiers. Ceux des préfetures ne sont pas connus. Tous ont maintenant une assise légale : c'est l'administration qui légalise ses propres fichiers, par simple décret ou texte réglementaire...

En 2019, le TAJ (antécédents judiciaires) compte 19 millions de fichés, même les innocents, non condamnés (il y en avait 10 millions en 2014). 6 millions dans le FAED (empreintes digitales) 3 millions dans le FAEG (empreintes génétiques).

Plus :

- les prérogatives élargies des polices municipales
- les appels à la surveillance latérale (entre citoyens)
- 180 000 agents privés pour la surveillance de la population (dans les périmètres sécurisés : sport, festivals...)
-

Conclusion

Mieux armer l'État de droit

Cette marche vers l'État militaro-sécuritaire n'est pas le résultat d'un coup d'état, mais se fait par lois successives, à l'intérieur de la 5ème république, grâce aux institutions et à la constitution.

En décembre 2020, le secrétaire général du conseil constitutionnel (personnage clé d'une institution clé) amalgame 'terrorisme / islamisme / immigration'. Il considère que pour mieux lutter contre ces fléaux, la France doit s'émanciper des contraintes de la cour européenne des droits de l'homme. Il ne s'agit pourtant pas de suspendre mais de mieux armer l'État de droit.

Faible légitimité présidentielle

... et forts besoins des capitalistes

On comprend, dans ce contexte, la nécessité pour le pouvoir d'attaquer le chômage, les retraites, les minima sociaux.

Les objectifs sont :

- endiguer le recul des industries à l'échelle de l'Europe et des autres pays
- payer la dette (2008, Covid et cadeaux fiscaux) à la classe rentière
- augmenter le budget militaro-sécuritaire pour contrôler les révoltes à l'étranger et sur le territoire.

Selon Gramsci, l'hégémonie politique ne peut s'appuyer uniquement sur la contrainte, il lui faut aussi le consentement. Mais la 'calinothérapie' n'est pas à l'ordre du jour.

Du coup, le racisme d'État peut permettre de diviser les classes populaires et donner un chiffon à

mordre : l'islamo-gauchisme'. C'est la course à la surenchère. On s'éloigne de plus en plus de la lutte contre le terrorisme.

« Ce durcissement sécuritaire est qualifié par certains de fascisation. Alors que le fascisme est un régime ouvertement dictatorial se donnant pour objectif la destruction violente et complète des opposants, la fascisation est le processus qui résulte de l'accumulation de réponses autoritaires successives aux contestations sociales dans un contexte de légitimité » écrit Serfati.

Crise de la démocratie et questions internationales

Ce processus se retrouve dans de nombreux pays, mais est plus accentué en France, de fait de sa constitution gaullienne. L'UE, née contre la barbarie, est devenue le terreau des lois xénophobes.

La crise se concrétise dans la forte abstention, précisément de ceux qui sont victimes du système. Elle est aggravée par la presse mercenaire.

La question sociale est soudée à la question internationale. Parce que la France veut rester au top 5 des grandes nations, elle doit redresser son économie et maintenir une forte armée, au moins en Afrique et dans la zone indo-pacifique. Pour la relance économique et la présence française à l'étranger, le gouvernement a besoin de l'armée.

« Ce serait une erreur grave de reporter la question internationale à une date ultérieure et de croire qu'il est possible de répondre à l'urgence sociale et environnementale dans le seul cadre national » écrit Serfati.

Par exemple, la guerre en Ukraine met en exergue la question des réfugiés, triant les bons (ukrainiens) des mauvais (autres), qui fuient tous des guerres.

Savoir jusqu'où on peut aller

Le modèle de la start up nation française, c'est Israël qui associe les entreprises, l'armée, l'université, les investisseurs et un État très actif, pour créer une société de surveillance numérique, où l'individu se gère comme son propre capital.

Les vues sont irréconciliables.

La solution viendra d'en bas. Il faudra sans doute la même énergie sociale que celle du peuple de 1789.

Il est urgent de réaliser l'utopie (« organiser la justice et la prospérité sociale », selon les mots de Thomas More).

C'est tout ? C'est tout...

Quelques réflexions des clavistes ?

Le Covid est peu évoqué. Peut-être parce que c'est contraire à sa proposition de sortir de la crise par la mobilisation par le bas, et à son analyse d'un pouvoir faible, délégitimé ? Lors de la crise Covid, la soumission à l'autorité de la France d'en bas (et de la moitié de la planète) a été sans contestation. Cette expérience grandeur nature doit avoir rassuré la France d'en haut.

L'État est délégitimé ? Pour nous, pas le moins du monde (voir les contestations, manifestations contre les attaques contre le chômage, les retraites, les minimas sociaux : toutes les revendications s'adressent à l'État). Que Macron soit détesté, malmené même par ses appuis capitalistes et militaires, c'est possible ; que le gouvernement serve de fusible, c'est dans l'ordre des choses. Mais l'État n'est remis en cause par personne. Ou presque.

Pas de réflexion critique sur la démocratie en tant qu'idéologie servant d'horizon indépassable. Elle est bafouée parce que le parlement y joue un rôle marginal. Qu'en était-il au début du siècle dernier ? Ou au cours des autres républiques ? A quelle époque les 'représentants du peuple' ont-ils représenté les intérêts 'du peuple' ?

L'auteur ne fixe-t-il pas trop son propos sur la 'singularité' française ? Alors que par ailleurs, il dit que les mêmes dynamiques sont à l'œuvre partout.

Serfati donne l'impression de regretter le déclin des industries 'civiles' françaises, sans prendre au sérieux ce qu'il dit par ailleurs : certains secteurs économiques sont nuisibles. La France est avant dernière européenne pour la fabrication d'objets interconnectés ? La belle affaire !

La Commune de 1871 n'avait-elle pas commencé à mettre en place une organisation sociale sans police ni armée de métier ?

La gauche est peut-être peu critiquée. Le SNU est oublié dans cette remilitarisation des esprits et de la jeunesse. Par exemple, une déclaration récente de LFI (Hadrien Clouet, *ladépêche.fr* (08/12/2022) sur le projet de rendre obligatoire le SNU (Service National Universel) : « Nous, ça ne nous gênerait pas. C'est dans notre programme. On propose un an rémunéré avec permis de conduire à la clé. »

Émission *La société dans tous ces états*

20 mars 2023

Extraits évitant les répétitions

Deux idées fondatrices de la société française :

- L'État a toujours été au centre de la société française, depuis la monarchie
- l'armée a toujours été au centre de l'État.

Il n'y a pas de rupture entre l'État et la société civile, entre l'armée et l'État.

Les classes dominantes ont toujours eu la frayeur des classes dominées, à juste titre souvent (révoltes du 19ème siècle). Les luttes de classes sont fréquemment violentes, la bourgeoisie a besoin de l'État et de l'armée. L'État se muscle avec la permanence de l'institution militaire (c'est un des traits du bonapartisme).

Les classes dominantes se sont toujours réfugiées dans l'État de peur d'avoir beaucoup à perdre. Cela explique la fusion entre la bureaucratie d'État et les classes dominantes, l'interconnexion du privé et du public.

Dans l'Histoire, ce sont les expéditions coloniales qui donnent de plus en plus de poids à la société française, dans le monde, et donc de plus en plus de poids aux corps expéditionnaires dans la société française.

C'est une manière de réinsérer l'armée, discréditée (défaite de Sedan 1870, anti-républicanisme, Dreyfus...). La colonisation devient une nécessité de politique extérieure, mais aussi intérieure. L'armée prend un rôle politique : beaucoup d'administrateurs coloniaux sont des militaires. Jusqu'en 1956, on présente l'armée française en Algérie comme ayant un rôle de pacification et de civilisation, méchamment agressée par les fellaghas.

L'armée sort vaincue de la seconde guerre mondiale (gagnée par les résistants et les alliés), de la guerre d'Indochine, puis de la guerre d'Algérie.

De Gaulle, en réglant le problème algérien, ouvre le capitalisme français à la dimension mondiale. Il dote la France de l'arme nucléaire. Il met au pas les généraux fascistes, et réintègre l'armée dans les institutions.

Contrairement aux USA, Grande-Bretagne, Allemagne, il n'y a **aucun contrôle parlementaire** sur les guerres françaises, appelées interventions militaires pour cette raison. [Les parlements étrangers empêchent-ils les guerres et décisions stratégiques ? Ndlc.] Le Parlement a bien essayé de proposer une commission de contrôle des ventes d'armes. L'armée a aussitôt réagi : si on accepte cette proposition, la sécurité de la France sera en danger. Pas de vote parlementaire ni de discussions !

Loi de programmation militaire 2024/2030 : 413 milliards, soit 118 milliards de plus que la dernière LPM, elle-même en augmentation par rapport à la précédente. A mettre en regard avec les 10 milliards qu'auraient coûté les retraites si Macron était revenu sur cette contre-réforme. Le budget annuel de l'armée doublera entre 2017 et 2030 : de 30 à 60 milliards €. 4900 créations de postes de militaires et policiers, contre 2900 postes d'enseignants.

Le parlement vote toujours le budget militaire. Si des députés contestent, ils s'abstiennent. Il y a toujours eu une convergence totale, d'autant plus depuis la guerre en Ukraine.

Pourquoi dépenser tant d'agent ?

De Gaulle voulait restaurer la grandeur de la France. Le développement économique est adossé à l'industrie de l'armement, qui doit être le moteur entraînant les autres secteurs.

Or, le recul industriel depuis les années 2000 semble irréversible. Macron investit encore plus dans le militaire (l'Allemagne investit plus dans le numérique ou les biens manufacturés ; ses exportations sont

supérieures à ses importations, ce n'est pas vrai pour la France, dont la balance commerciale est déficitaire dans tous les secteurs, sauf l'armement).

Le statut du capitalisme français est déclinant. L'État mise sur le nucléaire et sa présence en zone indo-pacifique.

Les bouleversements au niveau mondial

Les zones de conflits se déplacent. La nouvelle guerre froide se situe dans la zone indo-pacifique avec la Chine qui veut prendre de l'ascendant, voire ravir le leadership aux USA. D'autant que les USA accusent aussi un recul économique, par rapport à la Chine (qui détient une bonne partie des dettes américaines). De 'partenaire privilégié', la Chine devient l'ennemi principal. Même si la Russie occupe pour le moment la scène, elle n'a pas la puissance chinoise.

La France est la deuxième puissance maritime (en terme de surface) : de la Polynésie à Djibouti. Les échecs de l'armée de terre au Sahel doivent être effacés par la marine, nucléaire ou non, qui croise dans les mers du sud et participe à des exercices militaires sous le commandement américain. Point faible : la France n'a pas investi économiquement dans la région : pas d'atouts commerciaux.

Sécurité intérieure ?

Il existe tout l'arsenal nécessaire et suffisant pour un Etat sécuritaire.

La France sera pionnière (JO 2024) pour la surveillance numérique de masse. La loi pour autoriser la reconnaissance faciale a été votée.

Le 49.3 est antidémocratique ? Cela veut dire que la constitution est anti-démocratique. Il commence à y avoir une prise de conscience politique. Jusqu'où ira-t-elle ?

Pourquoi cette radicalisation ?

Nous arrivons à un régime à bout de course : déclin international, discrédit national. Ce régime voulait l'acceptabilité en douceur ? Il montre ses limites institutionnelles.

La radicalisation est à la hauteur des affrontements sociaux présents et surtout à venir.

Macron est partie prenante dans le mouvement des retraites, qui se conjugue avec une crise politique.

[Dans ce cas : il a été relégitimé en se montrant inflexible et en montrant à ses partenaires internationaux qu'il savait mater la populace. (Ndlc)]

Interview dans Contretemps

extraits évitant les redites

La diffusion de l'idéologie militaire dans la jeunesse

Regardons donc ces forces matérielles : l'armée est le premier recruteur de la nation. Selon Ouest-France, l'armée et la gendarmerie vont recruter 40000 jeunes en 2023. Les campagnes d'affiches peuplent l'espace public sur ce thème, et les « engagez-vous pour avoir un métier » font aussi partie de la bataille idéologique. On mesure combien celle-ci est ancrée dans une réalité matérielle, qui est celle d'une société à fort taux de chômage, à fort taux de précarité des jeunes et dans laquelle l'armée se présente désormais comme une institution de formation.

Enfin,, ce sont des centaines de millions d'euros qui sont consacrés à la communication du ministère des Armées. Celle-ci dispose d'une émission hebdomadaire régulière sur la chaîne LCP. Depuis quelques années, l'armée mène une campagne dans l'Éducation nationale et les universités. Les universités, qui sont exsangues financièrement à cause des politiques menées depuis des années, se voient proposer des contrats de recherche avec l'armée, des stages et des formations. Ce sont des petits budgets – petits par rapport à ce que fait le département d'Etat américain – mais ils permettent une intrusion plus large dans les universités.

L'impérialisme

C'est une question d'actualité. Il va falloir d'autant plus y répondre que l'invasion de l'Ukraine par la Russie a fait resurgir le terme d'impérialisme.

L'impérialisme est une structure de domination de l'espace mondial par quelques grands pays mais il définit également des pratiques nationales différenciées. Des pays en dominant d'autres, ils peuvent ainsi capter les richesses produites par le travail et piller les ressources offertes par la nature. Les matières premières étaient déjà un enjeu crucial au début du 20ème siècle, mais aujourd'hui, elles sont un enjeu géopolitique encore plus important.

À titre d'exemple concernant la France, on peut citer sur le plan militaire, l'importance du budget des armées, son statut de membre permanent du Conseil de sécurité, qui repose sur la détention de l'arme nucléaire, et sa participation à des opérations militaires extérieures grâce à son corps expéditionnaire. Sur le plan économique on dispose de quelques éléments, tels que les flux de revenus du capital enregistrés par les balances des paiements. Ces flux de revenus sont principalement constitués par les profits rapatriés des multinationales à l'étranger.[...]

En 2021, les actionnaires ont ainsi rapatrié en France plus de 60 milliards d'euros de dividendes, intérêts et royalties, c'est une forme de tribut que le « reste du monde » paie au capitalisme français. Cela prend des aspects concrets, comme les multinationales qui s'implantent dans les pays du Sud pour tirer avantage des coûts salariaux, l'octroi de crédits bancaires et obligataires qui saignent les peuples, etc

Ensuite, l'impérialisme crée une interdépendance économique et politique. Les pays dominants sont des concurrents économiques et des rivaux politiques et militaires. Ils partagent toutefois un intérêt commun à la défense de la propriété privée capitaliste et à la préservation de leur domination.

Enfin, l'impérialisme contemporain est une structure de domination hiérarchisée. Au début du 20e siècle, les rivalités inter-impérialistes pour le partage du monde opposaient des pays qui avaient des niveaux de développement comparable. [...] Dans l'impérialisme contemporain, les Etats-Unis forment seuls le 1^{er} cercle. La France se trouve dans le second cercle en compagnie de pays qui font des utilisations souvent différentes de leur mix performances économiques/capacités militaires (Allemagne / Russie). [...]

La France figure de longue date parmi les pays impérialistes, mais elle est en recul. Ce n'est pas la première fois. Après la Seconde Guerre mondiale, la France fut réintégrée avec peine dans le camp des vainqueurs. Aujourd'hui, la France participe à la reproduction de la structure de domination mondiale, mais sa position s'est dégradée à la fois sur le plan économique et militaire. [...] Cependant, un pays dominant n'accepte jamais son déclin. Le gouvernement d'E. Macron annonce donc que la région « indopacifique » est un nouvel horizon stratégique et constitue une priorité. La France espère jouer un rôle dans cette région qui va s'embraser, compte tenu des rivalités entre les Etats-Unis et la Chine.

Toutefois, les ambitions indopacifiques de la France semblent une fois encore démesurées.